Communiqué de presse COP31

COP31 : Albert Rösti présente une loi existante comme une feuille de route pour sortir des énergies fossiles

Lausanne/Antalya, le 20 novembre 2026 – Action de Carême demande au Conseil fédéral d'élaborer une véritable feuille de route pour sortir des énergies fossiles. Celle-ci doit identifier les obstacles qui freinent cette transition et prévoir des mesures concrètes pour les surmonter, plutôt que de se limiter à une compilation de dispositions existantes. Or, à la COP31, le conseiller fédéral Albert Rösti affirme que la Suisse dispose déjà d'une telle feuille de route. Les lois actuelles ne suffisent pourtant pas à engager la sortie des énergies fossiles dans tous les domaines concernés.

Lors de la conférence mondiale sur le climat (COP31), qui se tient à Antalya, plus de 20 pays ont annoncé ou publié une feuille de route nationale pour sortir des énergies fossiles (*TAFF Roadmap*). Le conseiller fédéral Albert Rösti affirme que la Suisse en possède déjà une, faisant référence à la loi sur le climat et l'innovation.

Mais une véritable feuille de route doit aller bien au-delà des mesures existantes. La sortie du pétrole, du charbon et du gaz, principaux responsables du réchauffement climatique, est indispensable pour construire un avenir plus juste sur le plan climatique. Pour être efficace, une feuille de route doit s'attaquer à l'ensemble des obstacles qui freinent cette transition, en Suisse comme à l'étranger, notamment aux dépendances économiques liées aux énergies fossiles.

Eva Moldovanyi et Bettina Dürr, coresponsables du programme Justice climatique d'Action de Carême, suivent les négociations à Antalya. « Présenter la législation actuelle comme une feuille de route ne suffit pas, souligne Bettina Dürr. La Suisse doit se doter d'un véritable plan pour accélérer le développement des énergies renouvelables et réduire sa dépendance économique aux énergies fossiles. Elle doit également agir sur le plan international pour que les accords de protection des investissements ne fassent pas obstacle à des mesures climatiques efficaces (voir à ce sujet l'article d'Alliance Sud). Avec sa place financière et les entreprises établies sur son territoire qui exploitent des infrastructures fossiles à l'étranger, la Suisse a aussi un rôle important à jouer pour permettre à d'autres pays de sortir des énergies fossiles. »

Eva Moldovanyi déplore également le manque d'engagement de la Suisse : « Notre pays n'assume pas sa responsabilité internationale et manque une occasion de prendre des mesures concrètes pour sortir des énergies fossiles. C'est décevant. Maina Talia, ministre de l'Environnement de Tuvalu, a clairement annoncé que des feuilles de route concrètes seraient discutées lors de la deuxième conférence sur la sortie des énergies fossiles, en juillet 2027. La Suisse doit présenter d'ici là une feuille de route complète et ambitieuse. »

À Antalya, la société civile le rappelle avec force : sortir des énergies fossiles n'est pas une option, mais une nécessité pour les populations du Sud global. Celles-ci subissent déjà de plein fouet les conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes, des pertes de récoltes liées au dérèglement climatique et de l'insécurité alimentaire. Action de Carême demande à la Suisse de prendre ses responsabilités et de contribuer à la sortie des énergies fossiles en adoptant une feuille de route concrète.

Action de Carême, Avenue du Grammont 7, 1007 Lausanne, +41 (0)21 617 88 81, mail@actiondecareme.ch, actiondecareme.ch

L’engagement d’Action de Carême pour la justice climatique

Le réchauffement climatique aggrave la faim dans le monde. C’est pourquoi Action de Carême s’engage à la COP31 pour renforcer la protection du climat à l’échelle internationale. Les populations du Sud global, qui ont le moins contribué à la crise climatique, sont pourtant les plus durement touchées par les phénomènes météorologiques extrêmes. La justice climatique vise à limiter autant que possible les conséquences du réchauffement sur les populations les plus pauvres, tout en luttant contre ses causes. Depuis de nombreuses années, Action de Carême participe aux conférences mondiales sur le climat (COP) afin de promouvoir des politiques climatiques qui garantissent notamment le droit à l’alimentation.

Informations complémentaires et contacts médias

Bettina Dürr, programme Justice climatique
duerr@fastenaktion.ch | +41 79 745 43 53 via Signal ou Whatsapp
(Sur place du 9 au 21 novembre 2026)

Eva Moldovanyi, programme Justice climatique
moldovanyi@fastenaktion.ch | +41 79 243 27 56 via Signal ou Whatsapp
(Sur place du 9 au 20 novembre 2026)

Anselma Künzle, plaidoyer
kuenzle@hotmail.com | +41 79 563 26 78

Tiziana Conti, relations publiques
conti@actiondecareme.ch | +41 76 366 06 40